

## Conseil municipal du 8 juin 2015

### Intervention de Gaëlle Lenfant sur la délibération 14-04

#### ***Ajout d'une grille tarifaire complémentaire pour les services d'accueil garderie périscolaire du matin et du soir***

Madame la Maire, mes cher-e-s collègues,

Lors du dernier conseil municipal j'avais porté à votre connaissance les sommes excessivement élevées qu'allaient devoir payer les familles avec la nouvelle tarification mise en œuvre pour les garderies et les activités périscolaires. Certains d'entre vous, aussi surpris certainement que j'avais pu l'être moi-même après avoir calculé ces sommes n'y croyaient pas. Vous-même, madame la Maire, aviez raisonnablement terminé cette séquence en disant que si mes calculs s'avéraient justes vous demanderiez à ce que des aménagements soient faits. C'est ce que vous faites aujourd'hui, et nous saluons cette attitude raisonnable et responsable.

Vous comprendrez pourtant que nous regrettons que les tarifs eux-mêmes n'aient pas baissé. En effet, il en coûtera toujours près de 500€ à une famille souhaitant bénéficier de tous les créneaux de garderie.

Cependant nous saluons les avancées qui permettent dans un nombre de cas non négligeables d'en faire baisser ce coût.

Ainsi, vous proposez des forfaits modulables en fonction du nombre de journées par semaine et cela va dans le bon sens. Néanmoins, la délibération nous paraît un peu flou et nous souhaiterions voir préciser en conseil municipal les modalités pratiques de choix de ces forfaits : pourra-t-on choisir semaine par semaine ou faudra-t-il se déterminer une fois pour toute en début d'année ou de trimestre ?

En clair, une famille souhaitant bénéficier de la garderie du matin 3 jours une semaine, et aucun la semaine d'après paiera-t-elle le nombre de garderies effectivement utilisées ou sera-t-elle obligée de payer le forfait 3 jours pour tout le trimestre ou l'année ?

En outre, il semble que vous proposiez désormais de payer en fin de trimestre et non plus à l'avance, ce qui serait une belle avancée. Confirmez-vous ?

D'autre part, nous avons largement débattu lors du dernier conseil de la fameuse commission d'exonération. Je vous avais donné la position de notre groupe, qui considère que devoir requérir une exonération ne permet pas à chaque famille qui pourrait y avoir droit d'en bénéficier effectivement. Vous le savez, nous sommes, nous, partisans de barèmes, applicables à tous. Vous avez semble-t-il prévu une tarification en fonction de la situation des familles, et il nous paraît important que cette tarification relève de barèmes plutôt que d'exonération. Est-ce le cas ?

Enfin, vous avez souhaité maintenir payant le temps des activités périscolaires. Vous en avez – malheureusement – parfaitement le droit légalement. Pour autant, cela ne nous apparaît pas aller dans le bon sens. En effet, ce temps d'activités éducatives donne possibilité aux enfants de se grandir de façon culturelle et citoyenne. Il nous paraît dommageable que le projet désormais ambitieux - nous voulons le croire - que vous vous donnez avec le PEDT en cours d'élaboration ne permette pas de partager un temps collectif et gratuit. Aussi nous vous demandons assez solennellement je dois le dire de voir s'il n'est pas possible de revenir sur ce point. En effet, au-delà des « utilisateurs payeurs » évoqués par votre premier adjoint aux finances lors du dernier conseil municipal nous trouverions très positif que les élu-e-s locaux permettent à nos enfants de partager ce temps collectif qui peut être, d'ailleurs, un temps de connaissance de notre ville, d'apprentissage de nos cultures, d'ouverture à nos équipements publics. Il nous semble que permettre la gratuité pour ce temps-là ne peut que grandir l'ensemble des élu-e-s, au moment où notre démocratie passe par bien des tourments. Au-delà des postures politiciennes, et vous savez en sortir quand il le faut, ce serait pour vous le moyen de montrer combien les jeunes aixois passent au-dessus de basses considérations politiciennes.